

Bon No: 001001263		1ere Gachée: 10:39 (1) Quantité: 0.75 m3		Date: 25/08/2026 JD2603303046 référence commande(2):		Zone: SOUS CENTRALI	
client: 00217 chantier: 01		COLAS SUD OUEST SOUS CENTRALE		ZI DE CANTARANNE 135, rue des métiers 12850 ONET LE CHATEAU PAF CAPUS 547922		Véhicule: SC SOUS CENTRALE BT TOURNES B	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
ATTENTE 14:35		10:41		10:41		00:00	
température:		vitesse du vent:		validité:		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
code Béton 9		désignation(6)(8) 0		certification 00		classe d'exposition(3) 00	
Classe Chlorure CL 0.40		consistance(7) Ferme		Dmax 14			
ciment(type et classe) CEM I 42,5 R		Additions(type) 0		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C 20/25	
appellation commerciale BETON BORDURE DOSE 250 SC HCA							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
						NOM: Bonnefis signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:				signature: 			

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN